



Résolution 15 (1950)

Organisation élections libres en Espagne et la participation de celle-ci au Conseil de l'Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

émet le vœu que dans un proche avenir le peuple espagnol puisse tenir des élections libres et établir un régime constitutionnel dont les parlementaires pourront être membres de cette Assemblée.

Voir doc. AS (2) 107 et séance du 28 août 1950.

